(9) J'envisage d'implanter un Campant pour camping car sur la commune d'Ecuras (parcelles 1589 ou 1486 ou 1474 ou 569 ou 491).
J'ai pris note des dispositions au niveau des lois figurant dans le réglement à la page 279. (1er paragraphe).
Je demande confirmation de la possibilité d'implanter un Campant sur l'une de ces parcelles.
Mr GOURSAUD Christian 23 rue de la Paix 16270 ROUMAZIÈ